



Le **TAD**  
vous transporte !



## 👉 NOUVEAUTÉ 2024 : 4 dessertes intra-communautaires

### Le service de Transport à la Demande évolue !

Désormais, tous les mercredis après-midi, le TAD permet aux habitants de se déplacer sur le territoire des Coteaux du Girou à :

- ◆ Gragnague
- ◆ Lapeyrouse-Fossat
- ◆ Montastruc-la-Conseillère
- ◆ Verfeil

### Transport intra-communautaire

## NOUVELLES DESSERTES

### les mercredis après-midi

Arrivée à 14h00	Gémil, Roquesérière, Montpitol <b>Montastruc-la-Conseillère</b>	Départ à 18h00
Arrivée à 14h30	Paulhac, Montjoire, Villariès, Bazus <b>Lapeyrouse-Fossat</b>	Départ à 18h30
Arrivée à 14h00	Garidech, St-Jean-Lherm, Bonrepos-Riquet <b>Gragnague</b>	Départ à 18h00
Arrivée à 14h30	Lavalette, Gauré, Saint-Pierre, Saint-Marcel-Paulel <b>Verfeil</b>	Départ à 18h30

#### RENSEIGNEMENTS :

#### Service de Transport à la Demande - TAD :

Plateforme de réservation : 0 805 60 81 00 (N° vert)

Information sur le service : 05 34 27 45 73 – tad@coteauxdugirou.fr



Tous les détails sur : <https://www.cc-coteaux-du-girou.fr/le-transport-a-la-demande/>





Le **TAD**  
vous transporte !



## 👉 Présentation du service de Transport à la Demande

### Le TAD, en bref :

**Le service de transport à la demande est ouvert aux habitants du territoire des Coteaux du Girou.** Accompagné et financé en partie par la Région Occitanie, ce service permet la desserte de grands marchés de proximité et de la zone de l'Union, au départ des communes des Coteaux du Girou.

### Le TAD permet le déplacement des usagers :

- ✓ Au départ des communes des Coteaux du Girou
  - ✓ Depuis les points d'arrêts définis : dans chaque commune du territoire
  - ✓ A destination des lieux prédéfinis : marchés de Bessières, St-Sulpice-la-pointe, Lavour ; le secteur de l'Union (Centre commercial, Halle, Clinique), 4 communes du territoire (Gragnague, Lapeyrouse-Fossat, Montastruc-la-Conseillère, Verfeil).
  - ✓ Selon les jours et horaires définis.
- Le service de TAD est ouvert à tous les habitants de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou, y compris aux personnes à mobilité réduite.
  - Les usagers en fauteuil roulant devront le signaler lors de l'adhésion ou au moment de la réservation.
  - Les enfants non accompagnés de moins de 10 ans ne sont pas autorisés à bord des véhicules.
  - Le service de TAD exclut le transport sanitaire.

### Réservation obligatoire:

La réservation est obligatoire auprès de la centrale de réservation LiO au :

☎ **0 805 60 81 00 (N° vert)**

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h00, et au minimum la veille du déplacement jusqu'à 16h00.

### Le service en porte à porte est possible, sous conditions :

#### Pour les personnes âgées de plus de 75 ans

*Justificatif : carte d'identité*

#### Pour les personnes à mobilité réduite

*Justificatif : carte mobilité inclusion ou certificat médical pour un handicap ponctuel.*

A indiquer lors de la réservation.

Le justificatif devra être présenté au transporteur lors du 1<sup>er</sup> trajet.

### Tarifs :

**2€ par personne et par trajet, soit 4€ aller-retour**

**Tarif réduit de 1€ par personne et par trajet, soit 2€ aller-retour**

*(Pour les bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) ou les personnes ayant un revenu fiscal de référence divisé par le nombre de part, inférieur ou égal à 11 306 €)*

Le paiement est effectué auprès du conducteur lors de la montée à bord du véhicule.

Gratuit pour les moins de 4 ans.

**Tous les détails sur : <https://www.cc-coteaux-du-girou.fr/le-transport-a-la-demande/>** 